



RECU EN PREFECTURE

Le 14 avril 2023

VIA DOTELEC - S2LOW

025-212500565-20230406-D00710410-DE

EXTRAIT DU REGISTRE

Publié le : 14/04/2023

des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 6 avril 2023

Le Conseil Municipal, convoqué le 30 mars 2023, s'est réuni à l'hôtel de Ville de Besançon

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire

Étaient présents :

Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY (à compter de la question n° 4), Mme Anne BENEDETTO (à compter de la question n° 4), M. Kevin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Claudine CAULET (à compter de la question n° 4), Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, Mme Julie CHETTOUH (à compter de la question n° 4), M. Sébastien COUDRY, M. Philippe CREMER, M. Laurent CROIZIER, M. Benoît CYPRIANI, Mme Karine DENIS-LAMIT (de la question n° 2 à la question n° 5 incluse), Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT, Mme Lorine GAGLILOLO, Mme Sadia GHARET (à compter de la question n° 6), M. Abdel GHEZALI, M. Olivier GRIMAITRE, Mme Valérie HALLER, M. Damien HUGUET, M. Jean-Emmanuel LAFARGE (jusqu'à la question n° 17 incluse), Mme Marie LAMBERT, M. Aurélien LAROPPE, Mme Myriam LEMERCIER, M. Christophe LIME (à compter de la question n° 4), M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Agnès MARTIN, M. Saïd MECHAI, Mme Carine MICHEL, Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Laurence MULOT (à compter de la question n° 6), M. Yannick POUJET (à compter de la question n° 4), M. Anthony POULIN, Mme Karima ROCHDI (jusqu'à la question n° 12 incluse), M. Jean-Hugues ROUX, Mme Juliette SORLIN (à compter de la question n° 6), M. Nathan SOURISSEAU, M. André TERZO, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE (à compter de la question n° 4), Mme Marie ZEHAF (à compter de la question n° 2)

Secrétaire :

Mme Marie LAMBERT

Étaient absents :

Mme Nathalie BOUVET, M. Cyril DEVESA, M. Pierre-Charles HENRY, Mme Françoise PRESSE, M. Gilles SPICHER, Mme Claude VARET

Procurations de vote :

M. Guillaume BAILLY à Mme Myriam LEMERCIER (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Anne BENEDETTO à M. André TERZO (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Nathalie BOUVET à M. Laurent CROIZIER, Mme Claudine CAULET à M. Damien HUGUET (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Julie CHETTOUH à M. Jean-Hugues ROUX (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Karine DENIS-LAMIT à Mme Laurence MULOT (à compter de la question n° 6), M. Cyril DEVESA à M. Anthony POULIN, Mme Sadia GHARET à M. Hasni ALEM (jusqu'à la question n° 5 incluse), M. Pierre-Charles HENRY à Mme Marie LAMBERT, M. Jean-Emmanuel LAFARGE à Mme Annaïck CHAUVET (à compter de la question n° 18), Mme Laurence MULOT à Mme Karine DENIS-LAMIT (de la question n° 2 jusqu'à la question n° 5 incluse), M. Yannick POUJET à Mme Carine MICHEL (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Françoise PRESSE à M. Nathan SOURISSEAU, Mme Karima ROCHDI à Mme Agnès MARTIN (à compter de la question n° 13), Mme Juliette SORLIN à Mme Frédérique BAEHR (jusqu'à la question n° 5 incluse), M. Gilles SPICHER à Mme Pascale BILLEREY, Mme Claude VARET à M. Ludovic FAGAUT, Mme Christine WERTHE à M. Saïd MECHAI (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Marie ZEHAF à M. Abdel GHEZALI (jusqu'à la question n° 1 incluse).

OBJET : 50 - Congrès - Attribution de subventions - Deuxième répartition au titre de l'année 2023

Délibération n° 2023/007104

Congrès
Attribution de subventions
Deuxième répartition au titre de l'année 2023

Rapporteur : Mme Elise AEBISCHER, Adjointe

	Date	Avis
Commission n° 1	23/03/2023	Favorable unanime

Résumé : Le présent rapport a pour objet de proposer au Conseil Municipal de se prononcer sur l'attribution de subventions en réponse à deux demandes universitaires d'un montant de 1 200 € et à trois demandes d'associations privées dans le cadre de l'organisation de congrès, colloques pour un montant total de 1 500 €.

Besançon s'est positionnée comme Ville de Congrès avec la mise en place d'une stratégie d'aide aux organisateurs de congrès aux moyens de subventions et d'une stratégie de promotion du Tourisme d'Affaires et de Congrès avec la création du bureau « Besançon Congrès », géré par Besançon Tourisme et Congrès.

Le soutien que la Ville de Besançon apporte aux organisateurs de congrès s'articule autour des critères suivants : nombre de congressistes, durée du congrès, pertinence, rayonnement, autofinancement, subvention des autres collectivités, et retombées économiques pour la Ville, à savoir : nombre de nuitées en hébergement marchand, lieu du congrès, restauration, activités culturelles et festives et visites guidées.

Après prise en compte des critères d'attribution ci-dessus, il est proposé d'attribuer les subventions suivantes :

I. Colloque universitaire

700 € pour l'Université de Franche-Comté qui organise les 15 et 16 juin 2023 le colloque « Questionner la catégorie d'élèves à besoins éducatifs particuliers (EBEP) du point de vue des sciences sociales : perspectives critiques, théoriques, empiriques ».

Cet événement est co-organisé par des enseignants-chercheurs en Sciences Humaines et Sociales de l'Université de Franche-Comté, de l'Université de Bourgogne et de la Haute Ecole Pédagogique du Canton de Vaud en Suisse. Il vise à rendre compte et à analyser l'émergence, la diffusion et les effets de catégories d'action publique associées aux « élèves à besoins éducatifs particuliers » (EBEP) dans le contexte de la mise en place d'une « école inclusive ».

Employée dans divers sens et pour divers objets et sujets, la notion « d'élèves à besoins éducatifs particuliers » apparaît comme une catégorie « floue » (Ruffin, Payet, 2021), extensive, voire « fourre-tout », à laquelle est associée une série de notions et de dénominations (« inclusion », « accessibilité », « haut potentiel », etc.). Ces catégories se traduisent par la démultiplication de dispositifs et de directives ministérielles.

Ce colloque international aura lieu à l'INSPE de Franche-Comté sur le site de Besançon. Il constituera un temps privilégié pour prendre de la hauteur sur la production, la diffusion et les effets de l'usage de ces catégories. Comment celles-ci sont-elles devenues des catégories d'action publique ? À travers quel travail institutionnel ? Quels enjeux symboliques, sociaux mais aussi concrets posent-elles aux professionnels de l'éducation qui doivent s'en saisir, ainsi qu'aux familles des élèves concernés ? Qu'est-ce qu'elles nous disent du système actuel d'enseignement ? Que veut dire « l'inclusion » dans une école qui demeure ségréguée par bien des aspects ?

Seize personnalités scientifiques, reconnues comme expertes de ce champ et provenant de diverses régions de France et de Suisse sont invitées afin de s'interroger sur ces catégories. Le colloque durera deux journées complètes et sera structuré en 4 axes :

- 1- La genèse de la catégorie EBEP comme catégorie d'action publique ;
- 2- Le besoin éducatif particulier, entre familles et école ;
- 3- Les effets de la catégorie EBEP sur le travail des professionnels de l'éducation ;
- 4- Une catégorie au service des élèves ? Entre idéal philosophique et réalité de terrain.

Il rassemblera les chercheurs et les professionnels intéressés par les questions d'éducation et de formation. Il accueillera également les étudiants de master en éducation de provenances diverses (Besançon et Dijon principalement).

Convaincus que la question des « élèves à besoins éducatifs particuliers » doit se penser au plus près des territoires et pas seulement à l'échelle de directives nationales, ce colloque rassemblera plus spécifiquement des partenaires institutionnels et associatifs locaux intéressés par ces questions (Rectorat, PARDIE, CASNAV, DANE, AFEV, notamment). Les enseignant.e.s-chercheur.e.s de l'Université de Franche-Comté ont souhaité que la Ville de Besançon se positionne au cœur de ce projet en y organisant un événement original en raison de sa thématique, de ses partenaires et intervenants.

Le colloque se déroulera sur 2 jours.

Environ 70 participants sont attendus (66 français et 4 étrangers) à l'INSPE de Franche-Comté, amphithéâtre Montjoux.

Le budget prévisionnel de ce colloque au rayonnement européen est de 8 420€.

En cas d'accord, la dépense totale de 700 € sera prise en charge sur la ligne de crédit 65.95.65731.0022164.10036.

500 € pour l'UFC ELLIADD EA 4661 qui organise du 04 au 06 avril 2023 le colloque « Petit Prince 2023, Le Petit Prince dans tous ses états. Regards interdisciplinaires ».

Classique absolu de la littérature jeunesse, Le Petit Prince d'Antoine de Saint-Exupéry est resté l'enfant blond de sa sortie en avril 1943, et semble n'avoir jamais vieilli. Et pourtant, il s'apprête à fêter ses 80 ans en avril 2023 !

C'est à l'occasion de cet événement important que sera organisé le colloque international intitulé « Le petit Prince dans tous ses états. Regards interdisciplinaires », en guise d'hommage rendu à cette œuvre majeur de l'histoire littéraire française et mondiale.

Rappelons en effet que cette fable des temps modernes, véritable phénomène éditorial, est à ce jour l'ouvrage le plus vendu au monde, plus de 145 millions d'exemplaires, et le plus traduit après la Bible, avec plus de 509 versions différentes en langues naturelles (nationales, régionales, vivantes, d'époques diverses, mortes) ou construites.

Trois axes sont ainsi proposés pour faire dialoguer plusieurs disciplines (axe linguistique ; Axe de traduction et médiation ; Axe didactique et interculturel).

Ce colloque international, qui sera le premier à proposer une approche interdisciplinaire, constituera un lieu propice à la mise en place de liens de collaborations académiques au niveau national (CNRS, Inalco ; Bnf, Université de Sorbonne Nouvelles Paris3, Université de Tours, Université de Mulhouse Haute-Alsace, Cergy Paris Université, Université Paris-Nanterre, Université Paris-Cité, Université Lumière Lyon 2, Université de Toulouse), et international (Université de Lausanne, Suisse ; Université Roma III, Italie ; Université de Sofia, Bulgarie ; Université Bar-Ilan, Israël ; Université d'Alger, Algérie ; Université d'Alexandrie et de Damanhour, Egypte ; Université de Hanoi et Danang, Vietnam ; Université de Masindé Muliro, Kenya).

Voir le lien : <https://lepetitprince.sciencesconf.org/resource/page/id/4>

- (i) Collaborations entre des enseignants-chercheurs de l'Université de Franche-Comté et ceux de ces universités françaises et étrangères ;
- (ii) Collaborations entre enseignants-chercheurs, jeunes docteurs et doctorants sous la forme d'encadrements, d'échanges universitaires et de formations académiques et professionnelles.

Outre les cinq conférences plénières programmées, une trentaine de propositions ont été reçues, venant de communicants d'horizons scientifiques très divers. Par ailleurs, pour faire découvrir la magnifique ville natale de Victor Hugo à ce public venu des quatre coins du monde, il est envisagé une promenade en bateau sur le Doubs si les conditions le permettent.

Suite à cette manifestation, un compte-rendu et des actes de ce colloque seront publiés dans des supports internationaux (revues scientifiques, ouvrages spécialisés). S'y ajoutent la diffusion de capsules vidéo d'une sélection d'interventions auprès du public avisé sur le site de l'Université de Franche-Comté, mais aussi auprès du grand public, sur YouTube. Pour faire connaître l'évènement auprès du public local et régional, il est également prévu une interview avec l'Est Républicain (édition de Besançon) ainsi qu'une interview avec la radio (type RTL, France Bleu et NRJ), destinée au grand public local.

Le colloque se déroulera sur 3 jours.

Environ 40 participants seront attendus (30 français et 15 étrangers) à l'Université de Franche-Comté, 30-32 rue Mégevand.

Le budget prévisionnel de ce colloque au rayonnement international est de 9 000 €

En cas d'accord, la dépense totale de 500 € sera prise en charge sur la ligne de crédit 65.95.65731.0022164.10036.

II. Séminaires/colloques privés

500 € pour l'association Com'Studies qui organise les 21 et 22 juin 2023 le séminaire « JVEILLE 18^{ème} journée franco-suisse sur la veille et l'intelligence économique ».

Organisation de la 18^{ème} journée franco-suisse sur la veille et l'intelligence économique (IE) à Besançon le jeudi 22 juin 2023. Ces journées d'étude ont lieu chaque année depuis 2004, en alternance à Genève, Neuchâtel et Besançon. Elles ont pour objectif de promouvoir la connaissance et la pratique de la veille stratégique et de l'intelligence économique dans la région de l'arc jurassien au travers d'échanges constitués par des récits d'expériences, de pratiques, des présentations de méthodes, modèles et projets de recherche. Chaque journée est centrée sur l'intelligence économique à travers un thème spécifique, et comporte des interventions émanant de professionnels, de consultants, d'universitaires et parfois également des ateliers plus interactifs avec le public. Chaque année, un intervenant de prestige ouvre la journée, et cette année, la keynote de l'évènement sera portée par Nicolas Moinet, qui est un universitaire français, précurseur et pionnier de l'intelligence économique, ainsi que cofondateur de l'École de Pensée sur la Guerre Économique. Le thème porteur des « signaux faibles » et la question de leur analyse pour l'intelligence économique orienteront la journée.

Le séminaire se déroulera sur 1 journée.

Environ 50 à 60 participants seront attendus à l'Espace Grammont.

Le budget prévisionnel de ce séminaire au rayonnement international est de 4 500 €.

En cas d'accord, la dépense totale de 500 € sera prise en charge sur la ligne de crédit 65.95.6574.0022164.10036.

1 000 € pour le centre de compétence épilepsie rares de l'enfant et de l'adulte CHU Besançon qui organise les 25 et 26 septembre 2023 le colloque « FANS de l'épilepsie 2023 ».

C'est un colloque médical concernant les actualités thérapeutiques pour les adultes ou les enfants présentant une épilepsie rare.

Cette manifestation médicale concerne les médecins neurologues et neuropédiatres de toute la France

Le FANS de l'épilepsie est un colloque national créé par l'équipe de neuropédiatrie de l'hôpital Necker à Paris depuis plus de 20 ans.

Cette manifestation se déroule dans le cadre de missions du Centre de Référence des Epilepsies Rares de Necker et, pour cette année, du Centre de Compétence des Epilepsies Rares du CHU Besançon.

Le but de ce colloque est d'actualiser et diffuser l'information concernant les dernières recommandations concernant la prise en charge globale médicale, sociale, médico-éducative des patients atteints d'une épilepsie rare.

Ce colloque se déroulera sur 2 journées.

Environ 100 participants seront attendus (95 français et 5 étrangers) à la Citadelle de Besançon. Le budget prévisionnel de ce colloque au rayonnement européen est de 32 291,67 €.

En cas d'accord, la dépense totale de 1 000 € sera prise en charge sur la ligne de crédit 65.95.6574.0022164.10036.

En cas de non tenue du Congrès / de la Manifestation, le montant versé ne pourra excéder 60 % de la subvention allouée (sauf production de justificatifs de dépenses attestant de dépenses supérieures).

A l'unanimité, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur l'attribution des subventions suivantes :

- 700 € pour l'UFC,
- 500 € pour le Laboratoire ELLIADD, EA 4661,
- 500 € pour l'Association Com'Studies,
- 1 000 € pour le Centre de compétences épilepsies rares de l'enfant et de l'adulte.

Mmes Frédérique BAEHR (1), Pascale BILLEREY (2), Karine DENIS-LAMIT (1), Marie ETEVENARD (1), Anne VIGNOT (1) et MM. Damien HUGUET (1), Jean-Emmanuel LAFARGE (1), Yannick POUJET (1) et Anthony POULIN (2), élus intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 44

Contre : 0

Abstention*: 0

Conseillers intéressés : 11

*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Besançon dans les deux mois suivant sa publicité.

La Secrétaire de séance,



Marie LAMBERT,
Conseillère Municipale

Pour extrait conforme,

La Maire,



Anne VIGNOT